

## Bulletin d'informations Municipales

### Le mot du Maire

Chaque année, le début du mois de mars est consacré à la préparation budgétaire et aux votes du compte administratif (le bilan de l'année écoulée) et des budgets prévisionnels. Nous n'attendons bien évidemment pas cette période pour élaborer les projets à mettre en œuvre. Car chacun sait bien qu'entre leur émergence et le début de la réalisation, près de deux ans s'écoulent en préparations techniques, autorisations administratives de toutes sortes et bouclage financier en particulier pour la recherche de subventions.

Vous pourrez prendre connaissance en pages intérieures de l'analyse financière qu'a réalisée Jacques LEVARD. Nous conservons volontairement la même présentation afin que ceux d'entre vous qui le souhaiteraient puissent effectuer des comparaisons avec les exercices précédents.

Le projet phare de l'année est la restauration et l'extension de la Grange Rouge en salle multifonctionnelle. Comme prévu, les travaux ont commencé à la mi-février pour une durée de huit à dix mois.

Si les différents corps de métiers continuent, sous l'autorité souriante mais ferme et rigoureuse de notre maître d'œuvre Anne-Marie LATOUR, à se coordonner aussi bien, les délais devraient être respectés.

Sur le plan budgétaire, le projet est chiffré à 925 000 € TTC, il ne devrait pas y avoir de dérapage. Depuis toujours, j'ai été, et je reste, intransigeant sur ce point essentiel pour tous les projets que nous avons conduits.

Nous avons anticipé son financement en imputant déjà une partie des dépenses sur les exercices 2011 et 2012. Cette planification pluriannuelle permet d'étaler l'impact de la dépense sur plusieurs années, mais aussi d'affecter en recettes pour cette opération une partie des excédents de fonctionnement de ces mêmes exercices.

Au bout du compte, ce lourd investissement pour une commune de notre taille (il représente plus d'une année de fonctionnement) et il n'est pas le seul que nous avons réalisé, sera financé sans difficulté grâce aussi aux subventions que nous avons obtenues (environ 58 % du montant HT de l'ensemble).

Nous ne devrions pas avoir besoin de recourir à l'emprunt et il n'y aura pas non plus, cette année encore, d'augmentation des impôts locaux communaux.

#### Sommaire du Numéro 20

- Page 2 à 4 : La page des Associations
- Page 5 : Info
- Page 6 à 12 : Le Budget de la Commune
- Page 13 à 16 : Infos diverses

**Les AMOUREUX des JARDINS de la VICOMTE**

Notre association a le plaisir de vous inviter à son troc de Printemps qui aura lieu le **dimanche 28 avril de 10h à 12h**. Place du Bourg de Turenne

Le thème pour 2013 : les vivaces.

Echange de plants, plantes et graines ainsi que des conseils pour tous les amateurs de jardins.

\*\*\*\*\*

**La TURENNOISE**

En ce début de printemps a eu lieu notre habituelle « Turennoise » qui, malgré un temps pluvieux a rassemblé 85 VTT et 43 marcheurs.

Nous remercions les responsables des diverses communes traversées, tous les participants ainsi que tous les bénévoles pour cette agréable journée.

Notre prochaine manifestation « La By Night » aura lieu le 1<sup>er</sup> week-end d'octobre.

Un nouveau bureau a été élu :

- Président : Mr BENOIT Patrice
- Trésorier : Mr FERNANDEZ Lionel
- Secrétaire : Mr SIGALAS Arnaud

Les autres membres de l'Association sont :

Mr Lepoutre Christophe, Mr Certes Olivier, Mr Valeix Pierre, Mr Jean Baptiste Christophe, Mr Fernandez Alexandre.

Sportivement.

Le Bureau.

\*\*\*\*\*

**TURENNE GYMNASTIQUE VITALITE**

Dans les temps anciens, le rugby et le football faisaient la part belle à l'animation de notre commune et maintenant c'est un petit club de gymnastique composé en majorité de femmes qui perdure.

Tout le groupe ressent la joie de former cette équipe qui vient de Jugeals-Nazareth, Noailles, Cosnac, Branty et Turenne lors de leur cours de gym hebdomadaire. Un moment pour entretenir sa forme où enfants, petits amis et maris sont laissés de côté le temps d'une soirée pour qu'elles puissent se retrouver.

Venez vous aussi découvrir Turenne Gymnastique Vitalité, une association faite de convivialité, d'échanges, de plaisir et de partage, le tout en gardant le sourire après les séries d'exercices. Une gym pour votre bien-être. Rejoignez-nous !

Le bureau

**ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES**

Pour Carnaval, l'Association des Parents d'Elèves a proposé aux enfants de l'école une journée riche en couleurs et en émotion... le vendredi 15 février 2013.

A l'école, l'après-midi les enfants se sont déguisés et un magnifique spectacle de magie et de clown leur a été proposé. Plusieurs tours de magie et notamment celui avec les colombes, les ont laissés sans voix !

Pour finir la journée, un bon goûter les attendait avec bonbons et galettes !

Prochains évènements :

- projet de sortie extrascolaire pour mai ou juin.
- fête de l'école en fin d'année scolaire.

Le Bureau.

\*\*\*\*\*

**LES AMIS DE TURENNE**

Le programme de cet été commence à se finaliser : nous sommes tributaires de nombreux intervenants qui eux-mêmes ont beaucoup de contraintes à gérer ...

La « saison » va permettre aux nombreux visiteurs de la Vicomté de profiter d'expositions nombreuses, à la Chapelle des Capucins. A partir de mi-juillet et jusqu'à fin août vont se succéder peintres et sculpteurs de Turenne, des alentours et de Brive. Un affichage vous donnera les dates précises.

Notons que l'exposition vente « Calligraphies et enluminures » se tiendra à la bibliothèque, comme les années passées.

Les concerts seront nombreux et débiteront par une soirée avec l'ensemble vocal de Brive le dimanche 16 juin après-midi (Collégiale).

Suivra mi-juillet (à préciser) un concert de musique baroque proposé par Odile Michelet, puis le 28 juillet, l'ensemble Viva Voce nous emmènera découvrir la période baroque de l'Abbaye de Montserrat (Collégiale).

Reviendra Odile Michelet mi-août, puis nous accueillerons (Chapelle des Capucins) l'ensemble de Nicolas Teindas le jeudi 29 août.

Nous aurons le plaisir de proposer une soirée théâtre le 20 juillet (Chapelle des Capucins) avec la troupe de Pierre Yvon, qui donnera une soirée Molière ....

L'assemblée générale de l'Association aura lieu le dimanche 25 août à 17.30, et donnera lieu à une communication sur plusieurs vieilles maisons de Turenne, liant le passé au présent. Elle s'achèvera par notre dîner annuel, mais nous aurons l'occasion de vous en reparler.

\*\*\*\*\*

**LES VISCOMTINS**

Notre Assemblée Générale s'est tenue le 27 Janvier, suivie de la traditionnelle galette des rois, dans une ambiance extrêmement conviviale.

Le nombre d'adhérents est stable.

Le 10 Février, malgré le mauvais temps, nous nous sommes réunis à nouveau pour déguster des crêpes.

Le 16 Mars, un menu spécial « tête de veau » a été offert aux adhérents par l'Association.

Nous nous retrouverons le 20 Avril autour d'un bon repas dans un restaurant (à définir).

Le Bureau.

## Festival de la Vézère

Collégiale de Turenne - Jeudi 1<sup>er</sup> Août – 20h30

**Nemanja Radulovic**, violon et ses musiciens se sont rencontrés autour d'une seule et même idée, celle d'offrir au public le plus large, le plaisir qu'ils ont à vivre et à partager la musique ensemble sur scène.

Entre l'incandescente virtuosité du violon de Nemanja Radulovic, la fibre scénique du quintette « les Trilles du diable » un monde se crée, où la famille des cordes est réunie au complet.

A la frontière entre la musique de chambre et l'orchestre, les **Trilles du diable** sonne et vibre, revisitant des œuvres de virtuosité pour violon solo jusqu'à la découverte de compositeurs de notre temps, pour notre plus grand plaisir.

Ils se produisent dans de nombreuses salles prestigieuses aussi bien en France qu'à l'étranger et sont partout chaleureusement applaudis.

Leurs CD enregistrés chez Decca (universal music) sont également très appréciés du public.



### Renseignements et réservations :

Festival de la Vézère  
10 Bd du Salan  
19100 Brive la Gaillarde  
05.55.23.25.09  
[www.festival-vezere.com](http://www.festival-vezere.com)  
[festival.vezere@wanadoo.fr](mailto:festival.vezere@wanadoo.fr)

\*\*\*\*\*

### F.N.A.C.A. COMITE de TURENNE

Le Comité s'est réuni en Assemblée Générale le Jeudi 3 Janvier 2013.  
Après les rapports d'activité et financier 2012 adoptés à l'unanimité par les membres présents, le Bureau a été reconduit dans son ensemble.

**Le 19 Mars**, les adhérents se sont rendus à Tulle pour la Cérémonie au Monument aux Morts .  
Le même jour à 18h une Cérémonie au Monument aux Morts a eu lieu à Turenne.

**Le Dimanche 24 Mars**, le repas annuel avec tous nos collègues du Canton a eu lieu au Village de Vacances de la Gironie.

Une sortie en car est prévue le **Judi 20 Juin** 2013 sur le Canal de Monteil à Montauban.

Le Président : Georges Courdurié.

### TURENNE dans l'émission : Le village préféré des Français

Turenne a été retenu pour participer, aux côtés de 21 autres villages (un par région), à l'émission « Le village préféré des Français » présentée par Stéphane BERN sur France 2.

Lors de la première édition en 2012, c'est Saint Cirq Lapopie qui est sorti gagnant devant près de 5 000 000 de téléspectateurs.



Au-delà du titre, bien hypothétique, la mise en valeur de notre patrimoine architectural et de nos paysages remarquables dans cette émission de qualité est très positive pour l'image, la notoriété et la promotion de notre village.

Le vote se fait par internet. Chacun d'entre vous peut apporter une voix en allant sur le site [www/france2.fr](http://www/france2.fr), cliquer sur l'émission « le village préféré des français » avant de voter pour Turenne.

Les votes commenceront le 16 avril à 10 h et seront clos le 14 mai.

Il est aussi possible de démultiplier l'efficacité de votre participation en mobilisant vos amis sur vos comptes «face book » ou « twitter ». Il serait, me semble t-il, valorisant pour l'ensemble de la population que Turenne soit bien classé dans cette compétition très médiatisée. C'est à chacun d'entre vous d'en décider.

Depuis plusieurs années, petit à petit, Turenne gagne en exposition dans différents médias.

L'année dernière, c'est la Une qui est venue tourner le film de présentation de Miss Limousin pour l'élection Miss France. Certes, les images ont été bien furtives, mais il n'en reste pas moins que c'est Turenne qui avait été choisi.

Plus récemment, France 3 a diffusé nationalement un film de 25 mn, réalisé par la société de production Cap Sud Ouest, sur les villages du sud corrézien qui faisait la part belle à Turenne. La présentation en avant première a d'ailleurs eu lieu à la Chapelle des Capucins le 14 février 2013.

La semaine dernière, l'émission de France 3, Midi en France, présentée à 10H 50 par Laurent BOYER a parfaitement mis en valeur notre village.

Certains continueront à regretter que ces expositions médiatiques sortent Turenne d'une certaine confidentialité, d'autres se réjouiront de cette mise en valeur tant il semble légitime que l'exceptionnel patrimoine de notre ancienne Vicomté soit mieux connu, reconnu et contribue au développement économique de notre territoire de vie.

Y Gary.

## **Les comptes 2012 et le budget 2013 de la Commune de Turenne**

Le 8 mars dernier, le Conseil municipal s'est réuni pour examiner les comptes 2012 et délibérer sur le budget 2013. Ces quelques lignes ont pour objectifs de vous faire mieux comprendre les données de la gestion financière passée et future de notre collectivité. Ce principe de transparence financière, par les tableaux présentés ci-dessous, vous permettra de mieux appréhender la réalité d'un aspect fondamental de la vie de notre commune : à quoi servent les impôts versés ? Quels sont les projets sur lesquels nous avons travaillé ? Quels sont ceux qui s'ouvrent devant nous ? Et surtout, à quelles conditions peut-on réaliser tous ces projets ?

Notre pays, comme de nombreux autres, connaît une phase de vérité : il n'est pas possible de distribuer ce qui n'a pas été produit sans tomber, à un moment toujours compliqué, dans une opération de mise à plat des dépenses publiques, en les ajustant aux recettes réelles. Si on comprend bien qu'une personne ne doit pas vivre au-dessus de ses moyens sauf à risquer le surendettement, on comprend parfois moins bien que cela peut arriver à un pays tout entier. Les masses financières sont telles, au niveau d'un pays riche (n'oublions jamais que notre pays, malgré des inégalités de distribution interne, reste parmi les 5 ou 6 pays les plus riches de la planète) qu'on a parfois l'impression que le surendettement ne peut nous arriver. Nous y sommes et la moindre des choses est de se souvenir que rigueur et austérité ne sont pas des mots condamnables, mais plutôt des qualités, des vertus, que nos anciens pratiquaient sans faire de longues phrases, et sans état d'âmes.

Souvenons-nous que l'Etat ne crée pas de ressources financières : il répartit ce qui a été prélevé par l'impôt. Lorsque les sommes prélevées ne sont pas suffisantes pour faire face à toutes les demandes de financements publics, on peut alors avoir recours à l'emprunt. Si le recours à celui-ci est vertueux, lorsqu'il s'agit de faire des investissements qui profiteront à de nombreuses générations, il est dangereux lorsqu'il sert à financer des dépenses de fonctionnement. Petit à petit, les sommes qui devraient être consacrées à l'investissement glissent vers la couverture de frais de fonctionnement, au premier chef desquels on trouve le remboursement des emprunts. Sans maîtrise de ce mécanisme, on se retrouve rapidement à faire des emprunts pour rembourser des emprunts. Notre pays en est aujourd'hui à ce stade, ce qui justifie, indépendamment de tout choix politique, la diminution des dépenses et l'augmentation des recettes, si l'on ne veut pas s'enfoncer dans des crises encore plus graves.

La situation de notre commune est loin de ressembler à ce schéma : non seulement la Commune continue à investir de façon importante (voirie, Place de la Halle, assainissement, éclairage, école... bientôt la Grange Rouge), mais de surcroît elle peut le faire en utilisant de réelles capacités d'autofinancement (excédent de ressources sur les dépenses de fonctionnement), un endettement très raisonnable (nous allons rembourser les dernières annuités de crédits en cours et retrouver une capacité d'endettement intégrale,

chose très rare). De plus la fiscalité municipale reste une des plus faibles du département, lui-même peu fiscalisé par rapport à la moyenne nationale.

Que nous apprend la lecture du compte administratif de la commune pour 2012 ?

En 2012, l'exécution des budgets, investissement et fonctionnement cumulés, s'est élevé à 1 824 095,77 €, dégageant un solde positif de 47 312,27 €, ce qui nous permettra de commencer l'exercice 2013 avec une situation excédentaire. Sur ces montants, les investissements ont représenté, à peu près comme l'an passé environ **55% de l'ensemble**, ce qui indique que la Commune continue à s'équiper et se moderniser à un rythme soutenu et constant.

Les comptes sont naturellement équilibrés en recettes et en dépenses : on doit observer qu'une part des investissements est financée par un virement des comptes de fonctionnement (plus de 300 000 € en 2012) ce qui permet de ne recourir à des recettes extérieures (emprunt) que de façon marginale, et comme déjà dit, en extinction. En revanche, il peut arriver de faire appel à des avances de trésorerie bancaires pour couvrir le délai qui se passe entre le paiement des factures et la perception des subventions, celles-ci n'étant mobilisables qu'après service fait.

Cette situation, très privilégiée, montre que la Commune conserve une **capacité d'autofinancement élevée**, due à la rigueur de sa gestion courante (report à nouveau positif observé de façon constante, selon les dires du Trésor public).

Il convient d'observer pour cela que les remboursements d'emprunts (partie intérêt en fonctionnement et partie capital en investissement) restent très faibles : 27 000 € environ en tout, soit 1.5% du total du budget. La Commune continue à disposer d'une situation très saine : faible endettement, comptes positifs, investissements soutenus, alors que la pression fiscale reste une des plus faibles du département.

Autre observation importante à faire sur la structure de nos comptes de fonctionnement : le fait que la rubrique « impôts et taxes » représente aujourd'hui plus de 60 % du total des recettes, indique un très bon niveau d'autonomie financière : 494 654 € à rapprocher d'un total de fonctionnement de 763 668 €. Associée à une forte capacité de mobilisation de subventions, cette situation garantit l'équilibre fondamental des comptes, et la capacité à dégager de l'autofinancement.

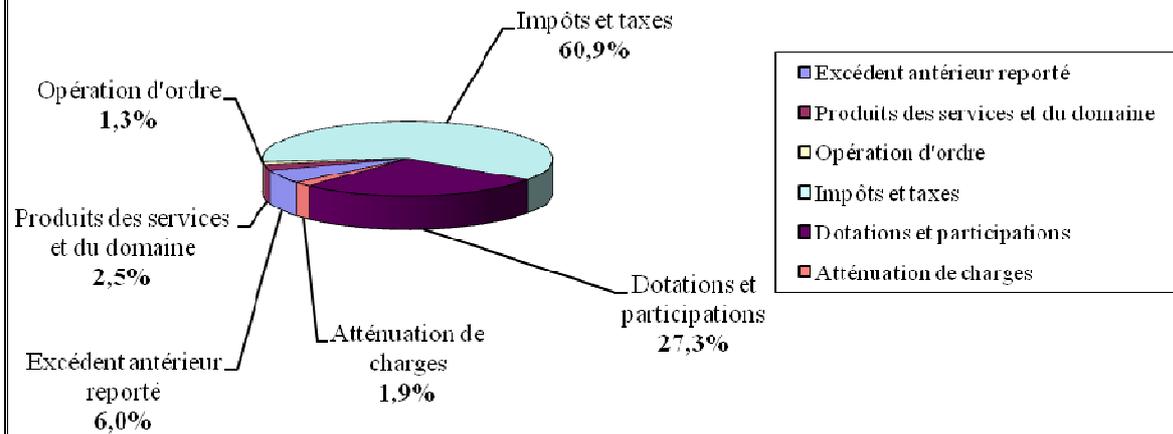
**Tableau simplifié des comptes administratifs**

		DEPENSES	RECETTES
	Fonctionnement	506 790,04 €	857 252,19 €
	Investissement	1 269 993,50 €	966 843,58 €
RESULTATS CUMULES	Total cumulé	1 776 783,50 €	1 824 095,77 €
	Report (excédent)	47 312,27 €	0 €
	Equilibre	1 824 095,77 €	1 824 095,77 €

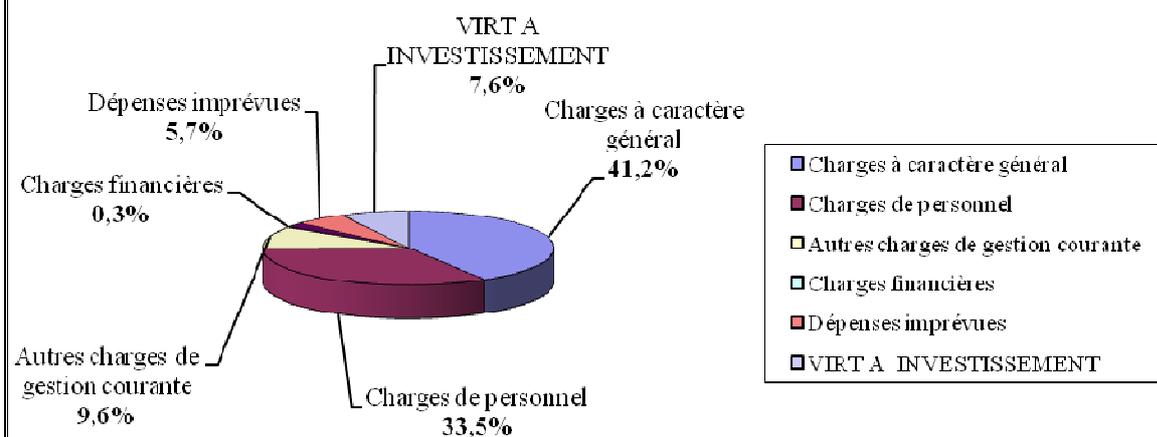
<b>LE BUDGET DE LA COMMUNE 2013</b>	
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>
<b>784 386 €</b>	<b>784 386 €</b>
<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>
<b>1 152 906 €</b>	<b>1 152 906 €</b>

<b>FONCTIONNEMENT</b>			
<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Charges à caractère général :	323 545 €	Excédent antérieur reporté :	47 312 €
Charges de personnel :	263 060 €	Produits des services et du domaine :	19 700 €
Autres charges de gestion courante :	75 241 €	Opération d'ordre :	10 000 €
Charges financières :	2 217 €	Impôts et taxes :	477 924 €
Charges exceptionnelles :	15 602 €	Dotations et participations :	213 810 €
Dépenses imprévues :	45 000 €	Atténuation de charges :	15 000 €
		Produits exceptionnels :	0 €
<b><u>VIRT A INVESTISSEMENT :</u></b>	<b>59 721 €</b>	Autres produits de gestion courante :	640 €
<b>784 386 €</b>		<b>784 386 €</b>	

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

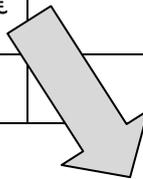


## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



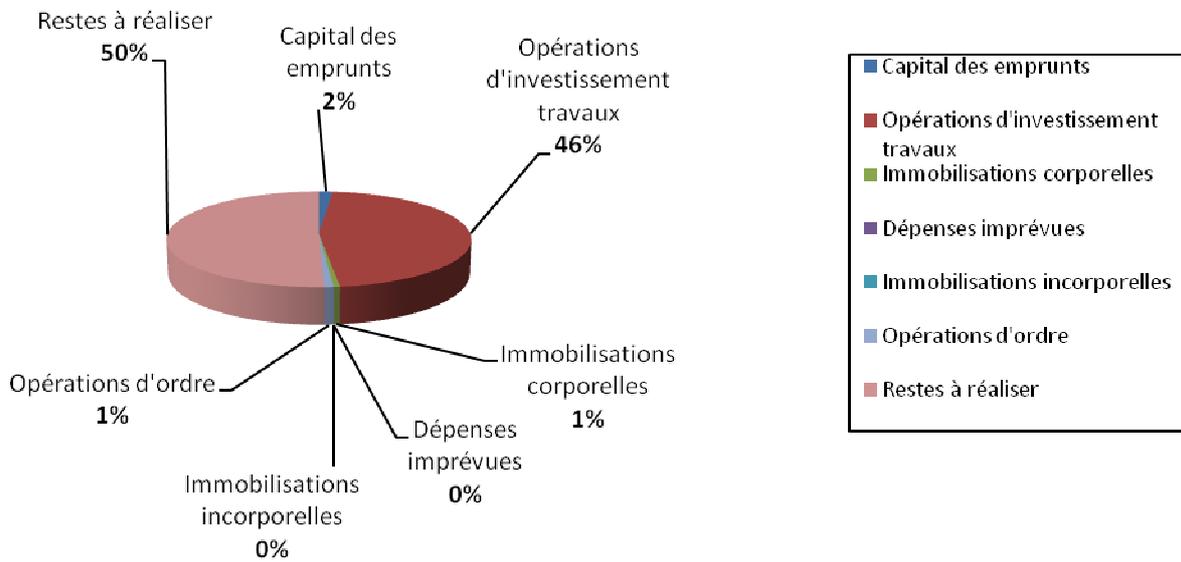
<b>INVESTISSEMENT</b>			
<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Capital des emprunts :	18 766 €	<b><u>VIRT A INVESTISSEMENT :</u></b>	<b>59 721 €</b>
Operations investissement travaux :	535 000 €	FCTVA :	90 400 €
Immobilisations corporelles :	6 800 €	Subventions :	247 250 €
Dépenses imprévues :	0 €	(CR, CG, DDE, Fonds Européens) :	477 924 €
Immobilisation incorporelles :	0 €	Emprunts :	0 €
Opération d'ordre :	10 000 €	Operations d'ordre :	0 €
Restes a réaliser :	582 340 €	Restes à réaliser :	452 385 €
Solde d'exécution :	0 €	Excédent fctment de capitalise :	303 150 €
<b>1 152 906 €</b>		<b>1 152 906 €</b>	

<b>FONCTIONNEMENT</b>			
DEPENSES :	724 665 €	RECETTES	784 386 €
<b><u>VIRT A INVESTISSEMENT :</u></b>	59 721 €		
<b>784 386 €</b>		<b>784 386 €</b>	

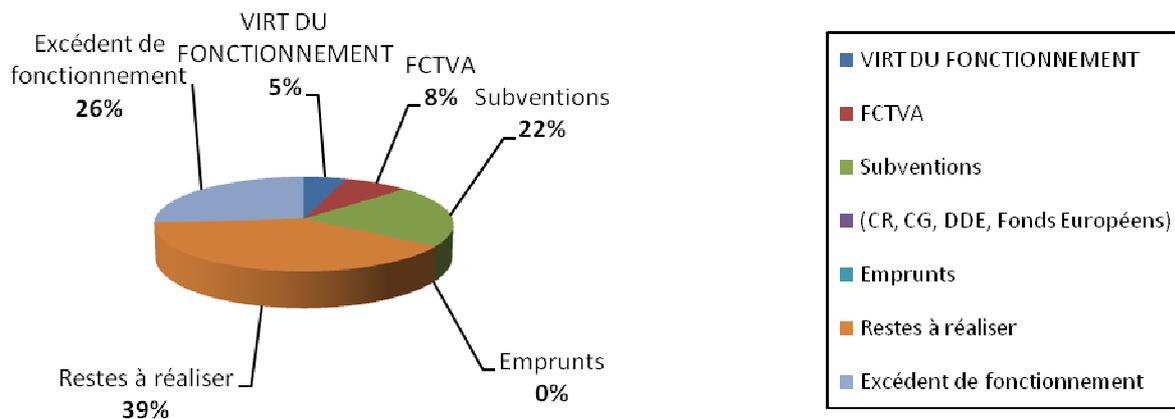


<b>INVESTISSEMENT</b>			
<b><u>Remboursement des emprunts :</u></b>	<b>18 766 €</b>	<b><u>Autofinancement :</u></b>	<b>59 721 €</b>
<b>DEPENSES :</b>	541 854 €	<b>RECETTES :</b>	327 650 €
Operations d'ordre :	10 000 €	Operations d'ordre :	10 000 €
Restes à réaliser :	582 340 €	Restes à réaliser :	452 385 €
Solde d'exécution reporte :	0 €	Affectation :	303 150 €
<b>1 152 960 €</b>		<b>1 152 906 €</b>	

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT



## RECETTES D'INVESTISSEMENT



**Le total du budget présenté est de 1 937 292.27 € (fonctionnement et investissements), en augmentation par rapport aux comptes de 2011 de 6%. Il est équilibré et permet de poursuivre notre politique d'autofinancement, par utilisation du report à nouveau bénéficiaire de 2012, et création d'une nouvelle possibilité de report à nouveau positif (virement de l'excédent de fonctionnement vers les investissements).**

La croissance est due aux investissements : pour illustrer ce qui a été dit plus haut, le budget de la commune augmente essentiellement du fait des investissements, et non des coûts de fonctionnements, qui restent étroitement contrôlés, malgré hausses des prix (énergie et carburants, matières diverses, école) et aléas. Les incertitudes pesant sur la situation économique avaient conduit à des évaluations prudentes, tout en maintenant le rythme d'investissement : cela a été réalisé en 2012, mais nous devons rester sur la même ligne en 2013, en comptant essentiellement sur nos propres capacités plutôt que sur des subventions qui seront de plus en plus limitées, comme chacun l'a appris par le discours politique ambiant.

Le plus intéressant et le plus parlant est d'observer que nous estimons possible de continuer à dégager des excédents de fonctionnements, et donc nous pouvons considérer avec confiance le lien que nous établissons entre les investissements et le fonctionnement : cette année encore, malgré des prévisions très raisonnables, voire très prudentes compte tenu de la conjoncture, il sera possible de poursuivre nos investissements à un rythme satisfaisant.

Cela nous permet de limiter toujours autant notre recours à l'emprunt : cela nous garantira, si cela devenait un jour nécessaire, des intérêts bas et des longues durées. Avec les programmes en cours, nous investissons pour l'avenir de Turenne et de ses habitants, sans « produire de la dette » qui leur causerait du souci : cette année, poursuite de l'entretien des chemins, de l'enfouissement des équipements aériens de l'éclairage public, routes et autres voiries, travaux sur les fortifications, achèvement des paiements pour la Place de la Halle, lancement effectif de l'opération « Grange rouge » qui contribuera à un aspect majeur de la mise en valeur de notre patrimoine historique, et va nous doter d'un remarquable ensemble multifonctionnel tout en augmentant notre patrimoine collectif, sauvegarder notre passé, et nous ouvrir pour le futur à de nouvelles activités dans un cadre sécurisé.

Les comptes administratifs 2012 et le budget 2013 ont été votés à l'unanimité.

Ils sont à tout moment à la disposition de chacun d'entre vous pendant les heures d'ouverture de la mairie.

Jacques Levard

## **INFOS DIVERSES**

### **LES BRUITS DE VOISINAGES**

Comme chaque année au printemps, commencent les travaux de jardinage, d'entretien des pelouses et des haies.

Avec ces différentes activités, nous devons prendre toutes les précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits occasionnés par les appareils utilisés pour ces différents travaux.

Les appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables                      8h30 à 12h    et de 14h30 à 19h30
- les samedis                                9h    à 12h    et de 15h    à 19h
- les dimanches et jours fériés        10h    à 12h

**Les horaires admis pour les nuisances sonores sont                      7h à 22h**

**Les horaires non admis pour les nuisances sonores sont de            22h à 7h**

Il est bon de rappeler que lorsque nous avons des animaux domestiques nous devons être vigilants, et plus particulièrement aux aboiements des chiens, afin de respecter le bien-être et la quiétude de tous. Les infractions constatées peuvent être sanctionnées d'amendes prévues par arrêté préfectoral. Merci à tous de votre compréhension.

\*\*\*\*\*

### **SIRTOM - DECHETERIE**

Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2013, la collecte des ordures ménagères s'effectue sur la Commune tous les jeudis matins sauf les villages de Jalinat et de la Gardelle qui sont collectés les vendredis matins.

Chaque habitation est équipée d'un BAC INDIVIDUEL, doté d'une puce électronique et la collecte du tri se fait de porte à porte. Pour les habitants qui ne bénéficient pas d'une collecte de porte à porte, il est remis des sacs post-payés à demander à la Mairie.

Il faut sortir son bac de préférence lorsqu'il est plein. L'objectif est réduire la quantité de déchets en triant plus et en pratiquant le compostage.

**Un petit rappel s'impose : Chaque citoyen doit utiliser son bac marron.**

**Les anciens contenaires encore en place ne doivent plus être utilisés : ni pour le dépôt de sacs poubelles mais encore moins pour tout autre déchet : cartons – ferraille – gravats, etc...**

**Tous les autres déchets sont à amener à la déchèterie à Montplaisir** qui a une très large plage horaire d'ouverture, soit :

- Lundi – Mercredi – Jeudi – Vendredi et Samedi : 9h à 12h et 14h à 18h
- Mardi : 9h à 12h

Nous demandons à chacun de bien respecter cette nouvelle modalité de collecte. Merci de votre compréhension.

Si vous rencontrez des problèmes et pour tous renseignements complémentaires vous pouvez contacter le Service : 0800.204.054 ou bien vous connectez sur : [www.sirtom-region-brive.net](http://www.sirtom-region-brive.net)

## FOIRE DE LA PASSION

Comme chaque année, sur le Place du Marchadiol, la Foire de la Passion a réuni les agriculteurs corréziens et lotois avec leurs plus beaux animaux : 24 belles bêtes étaient présentes. Un jury a estimé les bovins par catégorie, a procédé au classement qui a donné lieu à la remise des prix aux lauréats. Les compétiteurs sont repartis avec différentes récompenses : des trophées, des primes et des coupes du Crédit Agricole et du Conseil Général.

Après cette remise de prix, les Jeunes Agriculteurs ont servi un casse-croûte à base de viande limousine pour régaler agriculteurs, membres du jury ainsi que les visiteurs ; ce moment de convivialité a été très apprécié.



Photo J.Paul Clergeau.

\*\*\*\*\*

## DEMOGRAPHIE du 19 Décembre 2012 au 31 Mars 2013

### Naissance :

Eline **COSSAUNE**, née le 24 février 2013 à Brive (19)  
domiciliée « Gernes » de TURENNE

### Mariage :

Néant.

### Décès :

Mme **CHEVALIER** née FUZELIER Brigitte  
décédée le 15 février 2013 à Clermont-Ferrand (63)

**COMMERCES ET SERVICES à TURENNE**

Nous vous informons de l'installation de 2 nouveaux artisans sur notre commune :

**Monsieur Benjamin MAS** : Chauffage-Sanitaire- Plomberie  
La Gare - 19500 - TURENNE GARE  
Tel : 06.73.10.01.44 - Email : [ben.mas@hotmail.fr](mailto:ben.mas@hotmail.fr)

**Monsieur Cyrill BELLANGER** : Electricité générale – Plomberie-Chauffage Neuf et rénovation / Dépannage  
La VAYSSE – 19500 – TURENNE  
Tél : 05.55.22.75.87 – Email : [cyrill.bellanger1@orange.fr](mailto:cyrill.bellanger1@orange.fr)

Le Conseil Municipal souhaite la bienvenue à ces nouveaux artisans.

**INFORMATION : Pour les Commerçants, les Artisans et les Associations.**

Si vous créez votre entreprise (commerçants, artisans, etc.) vous avez la possibilité de le faire savoir :

- Auprès du secrétariat de Mairie afin de la faire connaître sur le Bulletin Municipal
- Ou à l'adresse e-mail : [association@turenne.fr](mailto:association@turenne.fr), afin de compléter la rubrique

« Commerces et Services à Turenne » sur notre site internet : [www.turenne.fr](http://www.turenne.fr).

Pour les Associations, le même e-mail est à votre disposition pour nous faire part de vos manifestations ou de nouvelles informations afin de compléter le site internet.

\*\*\*\*\*

**BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE**

Nous informons nos nouveaux arrivants que la Bibliothèque est ouverte tous les **VENDREDIS après midi de 15h à 17h**

Elle se situe au dessus de la Chapelle des Capucins, près de l'entrée du Château.

L'inscription et le prêt des livres sont gratuits pour tous et chaque trimestre les ouvrages sont renouvelés.

Vous pouvez nous commander les ouvrages que vous désirez : nous avons une navette de la Bibliothèque départementale tous les 3<sup>ème</sup> mardi du mois.

Venez nombreux faire vivre ce lieu où des bénévoles vous y attendent.

\*\*\*\*\*

**AGENCE POSTALE**

L'Agence Postale informe les Turennoises et Turennois des horaires d'ouverture, soit :

- LUNDI : 9h à 11h45
- MARDI : 13h30 à 16h15
- MERCREDI : 9h à 11h45
- JEUDI : 13h30 à 16h15
- VENDREDI : 9h à 11h45

### COMMISSION « CADRE DE VIE »

La Commission s'est réunie pour désigner les lauréats des Maisons Fleuries et des Maisons illuminées. La cérémonie a eu lieu le Dimanche 10 mars à la Salle Polyvalente.

#### Les lauréats des maisons fleuries :

Mr et Mme Jacques FACHE le Coucournet, Mr et Mme Alain ESTIVIE le Got  
Mr et Mme Pierre DELON le Poujouloux  
Mr Jean Pierre LEYMARIE et Mme Lucie RAYNAUD, Mr et Mme COLOMBIER Jean à la Gare  
Mr et Mme MARTY, Mr et Mme Bernard LHOMME, Mr et Mme BOUBERT Christian à la Gare  
Mr et Mme Jean-Marie NOUAL au Merchadiol, Mr et Mme Aranud SIGALAS au Puy de Linoire  
Mr et Mme Joseph PATRAUD à Mathé, Mr et Mme Michel CHANAT au Montclauzel  
Mme Ilda GORCE, Mme Nicole RAGUENEAU à Combe Brunet

#### Les lauréats des maisons illuminées :

Mr Lionel FERNANDEZ et Mme Chrystèle COMBES à Combe brunet  
Mr Manuel PAIVA et Mme Chantal HAPLIEZNICK à Combe Brunet  
Mr Philippe NEGRELLO et Mme Sandrine BEYLIE à Jalinat, Mr et Mme Laurent DELMAS à Gernes  
Mr et Mme Franck GOUYGOU, Mr et Mme Guy GOUYGOU à la Brunerie  
Mr Tonio BRAGA et Stéphanie FERNANDEZ au Pérel, Mr et Mme Jean BECHAD au Puy de Linoire  
Mme Christine PRADAL à Bousseysou, Mr et Mme Denis BOYER à la Gare  
Mr et Mme PAPOUNAUD Gérard, Mr et Mme Roland GAUMOND à Montgalvy

Chaque lauréat s'est vu remettre un diplôme et en récompense un rosier.  
Cette cérémonie s'est clôturée par le verre de l'amitié et la photo souvenir.  
Merci à tous.

Photo J.Paul Clergeau

